Coligny et sa femme (1562)

Les chefs huguenots s'étant assemblés à Châtillon-sur-Loing auprès de l'Amiral Coligny « pour le presser de monter à cheval » et de commencer la guerre, ce « vieux » capitaine (il avait 43 ans) trouvait le passage de ce Rubicon si dangereux que par deux jours il contesta contre cette compagnie, les étonnant de ses craintes, tellement qu'il n'y avait comme plus d'espérance de l'émouvoir. Mais il arriva ce que je veux donner à la postérité comme une histoire que j'ai apprise de ceux qui étaient de la partie.

Ce notable seigneur, deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme (Charlotte de Lavai), fut réveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jetait.

« C'est à grand regret, Monsieur, que je trouble votre repos par mes inquiétudes, mais étant les membres de Christ déchirés comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible ? Nous sommes ici couchés en délices et les corps de nos frères sont les uns dans des cachots, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Je remémorais ici les prudents discours desquels vous fermez la bouche à Messieurs vos frères... Je tremble de peur que telle prudence soit des enfants du siècle, et qu'être tant sage pour les hommes ne soit pas être sage à Dieu, qui vous a donné la science de capitaine... Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres. Ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lit contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez pas d'être meurtris. »

L'Amiral répondit, en rappelant la gravité d'une guerre civile, la force des chefs catholiques, les dangers auxquels sa prise d'armes exposerait sa femme et ses enfants, et il acheva par ces mots : « Je vous donne trois semaines pour vous éprouver, et quand vous serez à bon escient fortifiée contre de tels accidents, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. »

L'Amirale répliqua : « Ces trois semaines sont achevées. Ne mettez point sur votre tête les morts de trois semaines. Je vous somme, au nom de Dieu, de ne nous frauder plus, ou je serai témoin contre vous en son jugement. »

d'après d'Aubigné, Livre IV, chap. II, *Histoire universelle dédiée à la postérité* (1ère éd. 1616-1626), Paris/Reusnord 1886, Genève/Droz,1981-1985.

Source : Charles Bost, *Histoire des protestants de France*, Carrières-sous-Poissy, Editions La Cause, 1992.